



Bourse d'excellence Pierrette Rayle

Valeur de la bourse : 3 500 \$
Pour les étudiants de la Montérégie
désireux de poursuivre un baccalauréat
en droit à l'Université de Montréal

Diplômée de la Faculté de droit de l'Université de Montréal avec « grande distinction », l'honorable Pierrette Rayle a reçu la Médaille d'or du Gouverneur général du Canada pour la meilleure performance en droit. Elle fut également le premier membre de sa famille à décrocher un diplôme universitaire, la première femme associée du cabinet d'avocats ou elle exerçait en droit de la famille, la première femme Bâtonnière du Barreau de Montréal et la première présidente de l'Hôpital de Montréal pour enfants. L'honorable Pierrette Rayle avait été aussi nommée juge à la Cour supérieure en 1995 et promue par la suite à la Cour d'appel en 2002.

Par cette bourse, la donatrice souhaite exprimer sa gratitude et encourager des candidates et des candidats aux études en droit provenant de la Montérégie à poursuivre leurs études dans ce domaine et, suivant son parcours, à y exceller tant pour leur épanouissement personnel que pour le mieux-être de la société québécoise et canadienne. L'honorable Pierrette Rayle souhaite inspirer les boursières et boursiers à poursuivre son œuvre à leur tour afin de perpétuer la relation d'entraide et de mentorat liant une génération à l'autre de diplômés de notre Faculté.

Vous faites preuve de « leadership » et souhaitez perpétuer cette chaîne de solidarité, vous êtes originaire de la Montérégie, cette bourse s'adresse à vous ! Le montant alloué correspond aux droits de scolarité de votre première année d'études !

Pour plus d'informations sur les critères d'éligibilité et pour soumettre votre candidature pour la Bourse d'excellence Pierrette Rayle, je vous invite à visiter le site Web de la Faculté de droit de l'Université de Montréal à l'adresse suivante :

www.droit.umontreal.ca

Date limite pour transmettre votre candidature : 25 septembre 2020

